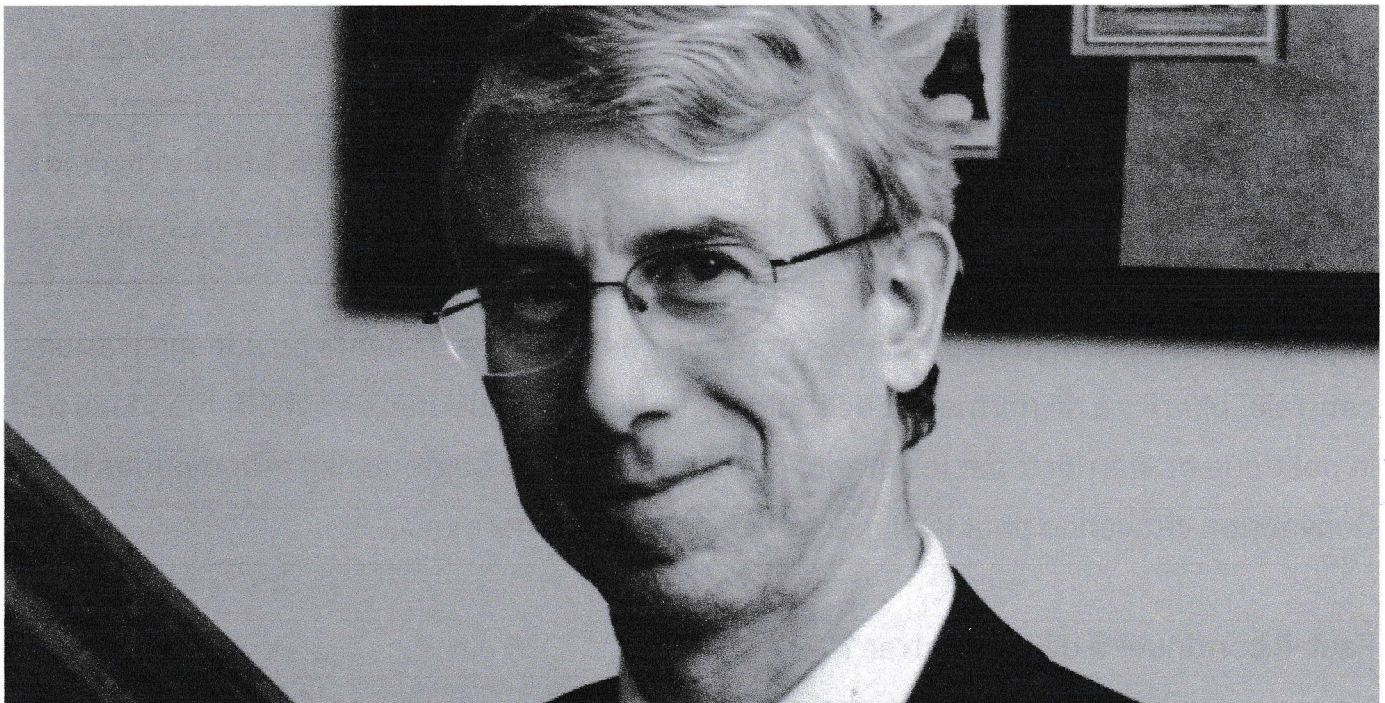


PAR BASTIEN SCORDIA

17 juillet 2020, 11:44, mis à jour le 17 juillet 2020, 11:55

## François Ecalles : "L'ampleur de l'annonce sur les créations d'emplois dans les services déconcentrés est à relativiser"

L'économiste François Ecalles, président du site d'information sur les finances publiques Fipeco, revient pour *Acteurs publics* sur l'annonce du gouvernement d'autoriser, pour l'instant uniquement en 2021, les créations d'emplois dans les services départementaux de l'État.



**Le Premier ministre, Jean Castex, vient d'annoncer qu'en 2021, les créations d'emplois seront uniquement autorisées dans les services départementaux de l'État et non plus en administration centrale. Que pensez-vous de cette annonce ?**

Elle n'est pas très claire. À l'Assemblée nationale [le 15 juillet, ndlr], le Premier ministre n'avait pas précisé s'il s'agissait de créations brutes ou nettes d'emplois. Devant le Sénat

[le 16 juillet, ndlr], il a ensuite indiqué qu'il ne s'agirait pas forcément de créations nettes, mais aussi de remplacements de départs à la retraite. Cela peut être un peu fâcheux pour les administrations centrales, même si cette ambition n'est, pour le moment, prévue que pour une année.

### **Est-ce vraiment une "révolution", comme l'a affirmé le Premier ministre ?**

Ce n'est pas révolutionnaire. L'idée de faire maigrir les administrations centrales au profit des services déconcentrés n'est pas nouvelle. Il y avait déjà ce type de politique dans les années 1990. Mais l'ampleur de l'annonce du Premier ministre est aussi à relativiser.

### **Pour quelle raison ?**

À l'inverse des services déconcentrés, les effectifs en administrations centrales sont loin d'être importants et ne sont pas surdimensionnés, comme certains l'affirment. Par ailleurs, il ne faut pas confondre administration centrale et localisation à Paris. Ce sont deux choses différentes, puisque l'on trouve des services d'administration centrale en province, tout comme des services déconcentrés en région parisienne. Contrairement à ce qui se dit souvent, je ne pense pas non plus que plus il y a d'agents en administration centrale, plus il y a de normes et de réglementations. Ces dernières sont demandées par le politique et, derrière, par les Français. Preuve en est le contenu des propositions de la Convention citoyenne pour le climat, qui demande des normes...

### **Faut-il continuer à déconcentrer ?**

Nous avons plus besoin de décentralisation que de déconcentration. Or le Premier ministre ne nous parle, pour le moment, que de déconcentration. La France est très peu décentralisée par rapport aux autres pays européens. Il faut donner plus de pouvoirs aux collectivités locales, sur les normes ou sur les dépenses publiques par exemple. Et ce, tout en leur imposant des contraintes financières fortes, comme en Allemagne.